

AI Index: PRE 01/040/2008  
07 February 2008

## **Afghanistan. Il faut mettre un terme aux transferts de détenus**

Amnesty International a demandé aux ministres de la Défense de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), actuellement réunis en Lituanie, de suspendre tous les transferts de prisonniers de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) aux autorités afghanes, car ces détenus sont fortement exposés au risque de torture et de mauvais traitements. La communauté internationale doit consacrer des efforts plus importants à la réforme du système de détention en Afghanistan.

Amnesty International a fait part de ces profondes préoccupations dans un rapport rendu public le 13 novembre 2007 et intitulé *Afghanistan. Des transferts vers la torture : avec la complicité de la FIAS ?* (index AI : ASA 11/011/2007). Ce document expose des cas de détenus soumis à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements après avoir été remis par des militaires canadiens à la Direction nationale de la sécurité, le service de renseignement afghan.

Des documents du gouvernement canadien rendus publics dans le cadre d'une affaire examinée par un tribunal de ce pays montrent que les forces canadiennes sont au courant d'accusations de torture, visant notamment le gouverneur de Kandahar, depuis le milieu de l'année 2007.

On a également appris que les troupes canadiennes avaient arrêté les transferts en novembre 2007. Le Canada refuse cependant de donner des informations sur les nouvelles procédures de traitement des prisonniers. La Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan a demandé à rencontrer les prisonniers détenus par les forces canadiennes qui n'ont pas été transférés aux autorités afghanes, afin de pouvoir exercer un suivi sur la façon dont ils sont traités. À la connaissance d'Amnesty International, les militaires canadiens détiennent actuellement au moins 18 prisonniers.